



Directives et mesures de sécurité pour le Relevé des oiseaux nicheurs de l'Amérique du Nord

La qualité de l'analyse des données dépend du strict respect des règles. Veuillez lire attentivement toutes les instructions avant d'effectuer le sondage.

Exigences du BBS

Il est très important **que l'observateur connaisse les chants et les cris et puisse identifier visuellement tous les oiseaux** qui peuvent se trouver sur le parcours. On recommande aux observateurs, même expérimentés, d'apprendre les chants des espèces moins communes. Vous pouvez vous enregistrer avec [Dendroica](#), un site Web interactif développé pour aider à améliorer les habiletés d'identification visuelle et auditive. Comme il est essentiel d'identifier les oiseaux par leurs chants et leurs cris, l'observateur doit avoir une ouïe bien développée. Les personnes ayant une capacité auditive réduite ne devraient pas effectuer le Relevé des oiseaux nicheurs. Tous les nouveaux observateurs doivent compléter [le module de formation lié à la méthodologie du BBS](#) (en anglais seulement) avant d'effectuer leur relevé.

Explorer le parcours

Beaucoup de temps peut être perdu si certaines routes sont barrées, si un pont a été emporté ou si on prend de mauvais tournants. Il est impossible de trop insister sur l'importance d'une familiarisation avec les 50 arrêts et les tournants à prendre avant le jour du relevé. Un parcours de reconnaissance peut épargner temps et frustrations le moment venu, surtout aux nouveaux observateurs ou à ceux qui entament de nouveaux parcours. Le parcours de reconnaissance représente un excellent moyen de marquer les arrêts sur l'itinéraire, d'enregistrer les descriptions et/ou les coordonnées des arrêts. Les nouveaux observateurs devraient également suivre un parcours d'essai pour se familiariser avec les formulaires de protocole et de données du BBS. Si le parcours attribué est éloigné, on vous suggère de vous entraîner près de votre domicile sur l'équivalent de 10 ou 20 arrêts.

Quand effectuer les parcours

Au Canada, les dates acceptables pour effectuer les relevés se situent entre le 28 mai et le 7 juillet. Dans les régions plus au sud, il est préférable d'effectuer les parcours au début ou à la mi-juin. De façon générale, il est préférable de conserver les mêmes dates d'observation d'année en année.

Commencer le parcours

Commencez au point de départ indiqué sur l'itinéraire (arrêt numéro 1). N'inversez pas le parcours, même si le dernier arrêt est plus près de votre domicile. À l'heure de départ officielle, qui devrait être imprimée sur la feuille de données, il faut commencer à dénombrer les oiseaux au point de départ indiqué. L'heure de départ officielle est toujours 30 minutes avant le lever du soleil. Il faut se rappeler que l'heure avancée est souvent en vigueur, et les journaux et les stations de télévision diffusent souvent des informations erronées sur l'heure du lever du soleil. Si vous désirez confirmer votre heure de départ officielle, veuillez contacter le bureau national

(BBS@ec.gc.ca). Arrivez en avance au point de départ afin de pouvoir vous installer (par ex., inscrire les conditions météorologiques et l'heure de départ réelle).

Arrêts

Les arrêts devraient être distants l'un de l'autre de 0,8 kilomètre (½ mille), mais les odomètres n'ont malheureusement pas tous le même degré de précision. Le plus important est **que les 50 arrêts soient exactement au même endroit d'une année à l'autre.**

Si vous effectuez un parcours non marqué pour la première fois (c.-à-d. il n'y a aucun arrêt marqué sur l'itinéraire et aucune description des arrêts), la meilleure approche est de conduire 0,8 km (800 m ou ½ mille) entre chaque arrêt. Important : veuillez dresser une liste de descriptions des arrêts et marquer leur emplacement à l'aide d'un appareil GPS, pour que ceux-ci puissent être effectués aux mêmes endroits à l'avenir.

Si vous avez un itinéraire qui contient des arrêts marqués ou une liste de description des arrêts, il faut utiliser ces arrêts sans se fier aux lectures de l'odomètre, à moins que le choix des arrêts marqués sur la carte soit tout à fait déraisonnable. Dans ce cas, veuillez contacter le bureau national (BBS@ec.gc.ca). En cas de problème de parcours, voir [Problèmes de parcours](#).

Il est important d'inscrire des descriptions claires des arrêts et des coordonnées GPS exactes pour chaque arrêt. Veuillez entrer ou modifier vos descriptions d'arrêts [en ligne](#), en vous assurant de mettre à jour les descriptions si jamais elles changent (voir [Description des arrêts](#)). Veuillez recueillir les coordonnées GPS et les entrer [en ligne](#) (voir [Coordonnées d'arrêt](#)).

Description des arrêts

Si votre parcours contient des descriptions périmées ou n'en contient pas du tout, veuillez les consigner et/ou les mettre à jour. Les futurs observateurs du BBS qui emprunteront votre parcours ne seront pas tous munis d'appareils GPS, donc même si les coordonnées GPS disponibles sont exactes, la description des arrêts doit être suffisamment détaillée pour qu'un nouvel observateur soit en mesure de le trouver à l'aide de la description écrite. La description des arrêts doit être mise à jour au besoin chaque fois que des points de repère importants changent le long du parcours. Vous pouvez entrer les descriptions [en ligne](#) ou retourner les copies papier par la poste.

Coordonnées des arrêts

Si vous êtes en mesure de le faire, veuillez fournir les coordonnées GPS de chaque arrêt **en degrés décimaux, NAD83** (p. ex., 49.1234, -79.12345). Si vous êtes habitué à travailler avec votre appareil GPS, quelques secondes seulement sont nécessaires pour relever les coordonnées, donc cela peut généralement être fait en même temps que vous effectuez votre parcours du BBS (particulièrement si vous êtes accompagné d'un assistant). Cependant, si vous n'êtes pas familier avec votre appareil GPS, ne laissez **pas** l'appareil gêner votre recensement d'oiseaux. Peut-être qu'il serait préférable de tout simplement relever les coordonnées GPS à l'occasion de votre voyage de reconnaissance. **Ces données GPS peuvent bien entendu être relevées en dehors de la saison de nidification.** Vous pouvez entrer les descriptions [en ligne](#) ou retourner les copies papier par la poste.

Environnement Canada dispose de plusieurs appareils qu'il peut prêter aux personnes qui aimeraient participer, mais qui n'ont pas d'appareil GPS. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau national du BBS (BBS@ec.gc.ca) ou avec votre coordonnateur régional.

Compter les oiseaux

Un seul observateur doit compter les oiseaux. Le dénombrement doit se faire à l'extérieur du véhicule, à partir d'un point fixe. Chaque oiseau que l'observateur voit dans un rayon de 400 m ou entend, peu importe où il se trouve, doit être compté pendant les 3 minutes que dure l'arrêt.

Il ne faut pas dépasser 3 minutes même si l'on est certain qu'une espèce « intéressante » se trouve dans le secteur mais ne se fait pas entendre, car celle-ci sera probablement enregistrée une autre année; une donnée négative valable a autant de poids qu'une donnée positive aux fins du Relevé des oiseaux nicheurs. Il faut respecter scrupuleusement les 3 minutes prescrites à chaque arrêt. **Il ne faut absolument rien faire pour attirer les oiseaux** pendant les périodes d'arrêt de 3 minutes. On ne peut émettre de sons imitant leurs vocalisations, faire jouer des enregistrements ou employer quelque autre méthode d'appel. Il est essentiel que tous les relevés soient effectués de façon uniforme étant donné que le Relevé a pour but d'établir un **indice** de comparaison et non d'obtenir un compte ou un dénombrement exact. Les oiseaux observés entre les arrêts ou bien juste avant ou après la période de 3 minutes ou encore pendant le parcours de reconnaissance ne doivent pas être comptés; toutefois, on peut écrire une note dans la marge. Ces oiseaux présentent un intérêt, mais il ne faut pas perdre de temps à les poursuivre : **il est important de terminer le parcours à l'intérieur de la limite de temps prévue**, soit de 4 à 5 heures, car l'activité des oiseaux change beaucoup après cette période. N'attendez pas à la fin de la période de 3 minutes pour consigner les données; consignez-les au moment d'entendre ou de voir les oiseaux. Vous pourriez ainsi commettre des erreurs d'omission et prolonger indûment la durée du relevé.

Quels oiseaux doit-on compter?

Il faut compter le nombre d'individus de toutes les espèces vues ou entendues pendant l'arrêt de 3 minutes (sauf dans le cas des jeunes encore dépendants des parents ou de petits d'oiseaux aquatiques ou encore d'oiseaux de rivage encore couverts de duvet). On peut faire une estimation seulement si la volée d'oiseaux est trop nombreuse pour être dénombrée en peu de temps. Évitez de cocher, même s'il s'agit d'une espèce abondante; fournissez toujours un compte. Personne ne peut vraiment détecter tous les oiseaux qui se trouvent dans le champ d'écoute ou de vision. Les centaines d'individus présents ne seront pas tous actifs pendant chaque arrêt de 3 minutes, et vous ne devez pas essayer de deviner combien d'oiseaux vous n'avez pas vus ni entendus. **Signalez seulement les oiseaux vus ou entendus pendant l'arrêt réglementaire de 3 minutes.** Il faut se garder de compter de nouveau les individus déjà recensés, ou qu'on est assez certain d'avoir recensés, à un arrêt précédent. Tout oiseau non nicheur (migrateur tardif, oiseau blessé ou oiseau égaré, mais qui passe l'été dans le secteur) peut être inclus, **peut être inclus, mais à titre de non nicheur sur la feuille de données (Mig)**. Les sous-espèces faciles à reconnaître, comme le Pic flamboyant (à manchon jaune ou rouge), le Junco ardoisé (de couleur ardoise, Oregon, etc.), et la Paruline à croupion jaune (Myrtle ou Audubon) devraient être identifiées. Les espèces consignées qui ne figurent pas déjà sur le formulaire doivent être signalées au bas de la page. **Pour le numéro AOU de l'espèce, laissez l'espace vide;** nous l'entrerons par la suite. **Si vous notez la présence d'une espèce inhabituelle dans la région, que son nom soit inscrit ou non sur la feuille, veuillez consigner les détails de vos observations permettant d'en confirmer l'identification.**

Dénombrement des véhicules

Au bas des feuilles de données, inscrivez le nombre de véhicules, quels qu'ils soient, qui passent pendant chaque arrêt de 3 minutes. Traitez de façon égale tous les moyens de transport motorisés; les motocyclettes, les automobiles, les autobus, les camions, les semi-remorques, etc. comptent comme un véhicule, s'ils passent là où le dénombrement a lieu. Comptez seulement les véhicules qui circulent sur la route où le dénombrement des oiseaux est effectué. Ne comptez pas ceux qui passent sur d'autres voies de circulation à proximité, même si leur bruit vous empêche d'entendre des oiseaux. Si l'arrêt se trouve à une intersection, comptez les véhicules qui passent sur les deux voies de circulation pendant les 3 minutes. **Il serait utile si l'assistant pouvait s'occuper du dénombrement des véhicules, de sorte que l'observateur puisse se concentrer sur les oiseaux.**

On vous recommande d'utiliser un compteur d'entrée mécanique ou manuel pour effectuer le dénombrement des véhicules. Si un arrêt se trouve à un endroit où il y a une circulation importante, il est acceptable d'estimer le nombre de véhicules qui ont passé au cours des 3 minutes étant donné que le dénombrement des oiseaux est l'objectif principal du relevé. De plus, si vous trouvez que le dénombrement des véhicules distrait trop votre attention du relevé, sautez cette étape et indiquez sur la page couverture que vous n'avez pas compté les véhicules.

Bruit excessif

Au bas de chaque fiche de terrain, il y a cinq bulles, soit une bulle pour chaque arrêt. Remplissez une bulle complète si un bruit excessif continu, provenant d'autres sources que les véhicules dénombrés, a sérieusement affecté votre capacité d'écoute à cet arrêt. Les sources possibles de bruit excessif comprennent, mais ne se limitent pas à des tondeuses à proximité, des pompes de puits de pétrole, des trains, des avions, des tracteurs, des véhicules sur des routes à proximité, de nombreux chiens en train d'aboyer, ainsi que des rivières. Ne remplissez pas le cercle si le dérangement est temporaire (s'il dure moins de 45 secondes) ou s'il vous est possible de suspendre temporairement le dénombrement jusqu'à ce que le bruit excessif arrête ou passe.

Conditions météorologiques satisfaisantes

Pour que les comparaisons soient valables, il faut effectuer les relevés dans des conditions météorologiques satisfaisantes : bonne visibilité, peu ou pas de précipitations, vents faibles. Une faible bruine occasionnelle ou une averse de très courte durée peut ne pas affecter les activités des oiseaux, mais il faut éviter de faire le dénombrement s'il y a du brouillard, de la bruine ou de la pluie continue. Sauf dans les régions des états et des provinces des Prairies, où la force des vents dépasse habituellement 3 à l'échelle de Beaufort (13 à 19 km/h; 8 à 12 mi/h), il est préférable d'effectuer le dénombrement un matin où le vent souffle à moins de 13 km/h (8 mi/h) et de reporter l'opération si le vent souffle à plus de 19 km/h (12 mi/h). On peut considérer que la vitesse du vent est très satisfaisante si elle a une vitesse inférieure à celle d'une personne qui marche. Vous référer aux [Codes de vitesse du vent](#) et [Codes de l'état du ciel](#) pour obtenir plus de renseignements.

Codes de vitesse du vent

Sur la page couverture, inscrivez le chiffre du code de Beaufort, **ainsi que tous les 10 arrêts ou tout changement marqué de conditions météorologiques. N'utilisez pas mi/h ou km/h.**

Code de Beaufort	Indicateurs de la vitesse du vent	Vitesse du vent en km/h	Vitesse du vent en mi/h
0	La fumée monte verticalement	Moins de 2	Moins de 1
1	Le déplacement de la fumée indique la direction du vent	2 à 5	1 à 3
2	On sent le vent sur le visage et on entend le bruissement des feuilles	6 à 12	4 à 7
3	Les feuilles et les petites branches des arbres bougent constamment et les drapeaux flottent	13 à 19	8 à 12
4	Le vent soulève la poussière et les feuilles de papier et déplace les petites branches	20 à 29	13 à 18
5	Les petits arbres oscillent et on observe de petites vagues à crêtes sur la surface des lacs ou des cours d'eau	30 à 38	30 à 38

Codes de l'état du ciel

Inscrivez ces numéros de code du service météorologique sur la page couverture, **ainsi que tous les 10 arrêts ou tout changement marqué de conditions météorologiques.**

Codes de l'état du ciel	Indicateurs de l'état du ciel
0	Ciel clair ou quelques nuages
1	Ciel partiellement nuageux (nuages épars) ou variable
2	Ciel nuageux (nuages fragmentés) ou couvert
4	Brouillard ou fumée
5	Bruine
7	Neige
8	Averses

Problèmes de parcours

Faites la reconnaissance des lieux à l'avance afin d'éliminer la plupart des modifications de dernière minute. Si un problème survient, **veuillez aviser le bureau national (BBS@ec.gc.ca)** le plus tôt possible. S'il n'est pas possible de faire le parcours de reconnaissance et qu'un problème survient pendant le relevé, prière de vous rappeler qu'il est très important d'utiliser **les mêmes arrêts dans le même ordre qu'au cours des années précédentes**. Si un détour est nécessaire, contournez l'obstacle et reprenez le parcours en tentant de conserver le plus d'arrêts possible. **Ne faites pas de nouveaux arrêts le long du chemin de détour**, sauf s'il y a des tronçons de route inaccessibles ou si le détour prend plus d'une heure.

Plusieurs règlements de circulation locale indiquent la façon appropriée et sécuritaire de garer un véhicule en bordure des routes. Il faut observer ces règlements pendant l'exécution du Relevé des oiseaux nicheurs. Il faut user de prudence dans le choix de l'endroit où se garer et quand on sort du véhicule ou quand on y monte. Si l'arrêt prévu se trouve à un endroit dangereux, il est permis de stationner 160 mètres (0,1 mille), avant ou après l'arrêt prévu, ou bien sur une route secondaire. Si ceci ne résout pas le problème de sécurité, sautez cet arrêt et communiquez avec le bureau du SCF d'Environnement Canada (BBS@ec.gc.ca). **N'arrêtez jamais à un endroit qui vous semble dangereux de quelque façon que ce soit.** La durée de l'arrêt peut être prolongée d'une minute aux arrêts où il y a beaucoup de bruit causé par la circulation. Toutefois, cela devrait être limité à quelques arrêts tout au plus. S'il existe de nombreux arrêts où il y a une circulation excessive, avisez le bureau national. Dans certains cas, nous devons établir un parcours de remplacement.

Page couverture du BBS

Veillez toujours remplir la page couverture de la fiche de terrain et le retourner par la poste, que vous entriez les données en ligne ou que vous les envoyiez par la poste. Assurez-vous de **fournir tous les renseignements sommaires demandés sur la page couverture**; y compris la date, l'heure et les conditions météorologiques. Veuillez inscrire seulement un chiffre ou une lettre par case (inscrivez la date et les heures en commençant par un zéro s'il y a lieu). Veuillez écrire distinctement avec un stylo à encre noire ou un crayon à mine foncée, mais pas de crayon à pointe feutre, car toute l'information devra être numérisée. **Le nom qui figure au bas de la page est celui de l'observateur**, et non pas celui du conducteur ou de l'assistant. De plus, il n'est pas permis que deux personnes agissent comme observateurs et qu'elles inscrivent leur nom alternativement dans la case du nom de l'observateur chaque année. Avant de soumettre la page couverture, vérifiez toujours l'adresse qui y figure et répondez aux questions en remplissant les bulles de saisie de données correspondant à la réponse correcte (O = oui et N = non). Lorsque vous faites une mise à jour de l'adresse, utilisez toujours des lettres MAJUSCULES et inscrivez un seul caractère par boîte de saisie. Si vous effectuez le Relevé sur plusieurs parcours, il vous faut mettre l'adresse à jour seulement sur une page couverture.

Soumettre les données en ligne

Veuillez soumettre vos données [en ligne](#). Notez que, par la suite, vous devrez quand-même retourner votre page couverture (voir [page couverture BBS](#)) et vos feuilles de données originales (celles utilisées sur le terrain) par la poste au bureau du BBS du Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada au moyen de l'enveloppe-réponse préaffranchie.

Soumettre les données par la poste

Les observateurs qui n'ont pas accès à Internet peuvent retourner les formulaires de données au bureau canadien du BBS au moyen de l'enveloppe-réponse préaffranchie. Si vous choisissez de retourner les formulaires par la poste, n'oubliez pas que toutes les données doivent être inscrites directement sur le formulaire numérisable ou transcrites sur celui-ci à partir de votre feuille de terrain. Vous devez soumettre vos données **en chiffres arabes** (1, 2, 3, ..., 15, 16, etc.). Imprimez **fermement** avec un crayon à mine **foncée** ou un stylo à encre, écrivez lisiblement en évitant un contact avec les bordures des boîtes de saisie, ne noircissez ni ne gâchez la case noire ni les boîtes d'identification dans le coin supérieur gauche des pages. **Il ne faut pas utiliser de crayon à pointe-feutre**; comme l'encre n'est pas indélébile, elle produit des taches, se délave facilement, ce qui rend les corrections difficiles. Ne remplissez pas les numéros AOU manquants et n'agrafez pas ces feuilles de données ensemble. **Les espèces manquantes peuvent être inscrites en lettres minuscules et abrégées.**

Si vous utilisez une autre méthode pour dénombrer les individus (traits, points, etc.), veuillez utiliser votre propre feuille de données (ou faites une copie de la feuille de données numérisable pour utiliser sur le terrain), **puis transcrivez les données relatives aux espèces sur le formulaire numérisable en chiffres arabes avant de le retourner.** Veuillez faire une double vérification des données transcrites; nous avons noté que de nombreux observateurs omettent par inadvertance des renseignements au moment de la transcription. Pour cette raison, entre autres, retournez toujours **les deux feuilles de données** à notre bureau. De plus, conservez une photocopie des feuilles de données originales pour vos dossiers; vous aurez besoin de ces copies pour comparer aux résultats que nous vous ferons parvenir à la fin de l'année et pour assurer une garantie en cas de courrier perdu.

Dictier les observations sur un magnétophone

L'enregistrement des données sur un magnétophone représente certains risques, car celles-ci pourraient être perdues si l'appareil venait à faire défaut, sans compter que la transcription ultérieure des données est fastidieuse et peut causer des erreurs. De plus, le ruban représenterait les feuilles de données originales et il ne serait pas approprié de nous les envoyer. Si vous devez utiliser un magnétophone, prière de l'indiquer sur la ligne du nom de l'assistant et d'user de prudence. Avec de l'entraînement, un observateur seul peut dénombrer les oiseaux et consigner les données sur les feuilles.

Les données doivent être complétées et retournées avant le 31 août

Veuillez utiliser l'enveloppe-réponse préaffranchie pour retourner chaque année votre affiche pour auto, vos feuilles de route (représentant 50 arrêts), votre page couverture, votre itinéraire et vos descriptions d'arrêt. Gardez une copie de vos données d'oiseaux afin de les comparer à l'imprimé d'ordinateur que vous recevrez à une date ultérieure. Si vous ne pouvez pas effectuer votre parcours, veuillez retourner la trousse le plus tôt possible. **Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer votre parcours pendant la période prescrite, veuillez en informer votre coordonnateur provincial/territorial ou le bureau national (BBS@ec.gc.ca) le plus tôt possible.**

Traiter les résultats

Dès la réception des feuilles, les renseignements inscrits sur la page couverture, les feuilles de données et les adresse sont vérifiés pour en assurer le caractère complet. Les données de la page couverture et des feuilles de données sont ensuite numérisées puis traitées par un programme de vérification sur ordinateur. Un lien à vos données vous sera envoyé par courriel pour fins de vérification. Les données seront ensuite affichées sur le [site Web du BBS](#).

Déduction en matière d'impôt sur le revenu

Il n'est pas possible pour le SCF d'Environnement Canada de rembourser les dépenses encourues ou de remettre des reçus aux fins d'impôt pour toute participation au BBS. Toutefois, les frais divers engagés pour effectuer un parcours pour le Relevé des oiseaux nicheurs peuvent être considérés comme un don de bienfaisance fait à l'organisme non gouvernemental **Études d'Oiseaux Canada (ÉOC)**, de sorte que les participants peuvent obtenir des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu. Veuillez noter que ce système fournit un **reçu aux fins d'impôt seulement** et ne constitue pas un remboursement de dépenses encourues. Les participants doivent soumettre un relevé de leurs dépenses ainsi qu'un **chèque établi à l'ordre de Études d'Oiseaux Canada** au montant équivalant au total des dépenses. ÉOC traite la somme comme un don et vous remet un reçu aux fins de l'impôt. Avec ce reçu, ÉOC vous envoie un chèque au montant équivalant au don. Les dépenses autorisées comprennent les frais d'hébergement (motel ou camping), de repas, de kilométrage, etc. engagés pour la reconnaissance d'un parcours officiel du Relevé des oiseaux nicheurs et pour l'exécution du Relevé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le formulaire d'allègement fiscal du ÉOC inclus dans votre trousse. Veuillez faire parvenir votre Formulaire de soutien bénévole **au bureau canadien du BBS d'ici le 15 octobre de chaque année**. Nous traiterons la demande et la ferons suivre à Études d'Oiseaux Canada.

Liste de vérification du matériel

- Planchette à pince
- Crayons (foncés, à mine souple)
- Essence
- Compteur d'entrée mécanique ou manuel
- Jumelles
- Thermomètre
- Lampe de poche
- Montre avec trotteuse ou chronomètre
- Formulaire de données et/ou feuilles de terrain
- Carte du parcours et descriptions des arrêts
- Appareil GPS

Mesures de sécurité pour le Relevé des oiseaux nicheurs

Nous espérons que votre relevé du BBS est rempli de magnifiques levés de soleil, d'observations d'espèces sauvages et de merveilleux chants d'oiseaux. Vous pourriez toutefois connaître des expériences moins agréables pendant votre parcours. Les parcours en mauvais état, les pannes de voiture, rencontres avec des ours et les autres espèces sauvages pouvant être dangereuses (y compris l'être humain!), les piqûres de moustiques, la déshydratation, les coups de soleil et le manque de sommeil sont tous possibles le long de votre parcours du BBS. Afin de réduire le risque que ces incidents surviennent, nous vous demandons, ainsi qu'à votre assistant, de vous familiariser avec les mesures de sécurité ci-dessous.

Santé personnelle

- Protégez-vous contre le soleil et les insectes en utilisant un écran solaire et un insectifuge et en portant un chapeau et des vêtements protecteurs.
- Tenez-vous au courant des précautions à prendre contre le virus du Nil occidental. Obtenez plus d'information sur [l'utilisation d'insectifuge](#).
- Apportez des aliments et de l'eau potable. Si un contretemps survient, vous vous sentirez beaucoup mieux après avoir pris une collation et bu quelque chose!
- Soyez conscient de vos limites physiques et émotionnelles. Reporter l'enquête si vous ne vous sentez pas bien ou vous êtes sous l'effet de médicaments ou d'autres substances qui pourraient nuire à votre jugement.

Sécurité automobile

- Veillez à ce que votre auto soit en bon état de marche et à ce que le réservoir d'essence soit plein avant d'entreprendre votre parcours.

Risques d'accident de la route

- Respectez toutes les lois et tous les règlements relatifs à la circulation.
- Soyez particulièrement vigilant et conscient des véhicules venant en sens inverse pendant que vous faites votre dénombrement ponctuel. Restez sur le côté de la route et éloignez-vous-en lorsqu'une automobile approche.
- Portez un gilet de sécurité fluorescent (fourni à chaque nouveau participant).
- À chaque arrêt, demandez-vous si l'endroit où vous allez vous garer est sécuritaire. Essayez de mesurer les risques d'accidents et de repérer les animaux sauvages et les personnes suspectes. Si vous avez l'impression qu'il n'est pas sécuritaire de vous garer à cet endroit, vous pouvez déplacer l'arrêt à 160 m (0,1 mille) avant ou après l'endroit prévu, ou sur une route secondaire, ou encore sauter l'arrêt au complet.
- Vous vous mettez en route très tôt; dormez donc suffisamment et ne conduisez pas si vous vous sentez somnolent.

État de la route

- Ne poursuivez **pas** votre parcours si la route est dans un état dangereux (p. ex. route impraticable par suite de la présence d'eau, d'arbres abattus qui bloquent le chemin). Interrompez le relevé et, si possible, essayez de nouveau à une date ultérieure.
- S'il est peu probable que les conditions changent pendant la saison (p. ex. pont emporté, route fermée ou jamais entretenue, circulation toujours trop dense), [communiquez avec votre coordonnateur national ou provincial pour qu'il vous conseille](#).

Communications en cas d'urgence

- Assurez-vous que quelqu'un connaît votre heure de départ et d'arrivée, votre parcours et l'endroit où vous passerez la nuit si vous vous rendez à proximité de votre parcours la veille.
- Apportez un téléphone cellulaire pour les urgences, mais souvenez-vous que les parcours les plus éloignés peuvent être hors de portée de votre cellulaire.
- Envisagez la possibilité d'amener un assistant. En cas d'urgence, deux têtes valent mieux qu'une. Et, avantage indirect, avec votre encouragement, un assistant deviendra peut-être un observateur du BBS.

Respectez toujours la propriété privée et les lois.